



**MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
MINISTRE DU TRAVAIL**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

DIRECTION DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
Tél : 0262 94 49 84 – Télécopie : 0262 94 08 30

2. OBJET DU MARCHÉ : CONSEIL EN STRATEGIE DE COMMUNICATION

→ **Type de service :**

Références à la nomenclature européenne (CPV) :

79822500-7 Services de conception graphique
79340000-9 Services de publicité et de marketing

→ **Caractéristiques principales** : Le marché n'est pas décomposé en lots

→ **Modalité d'attribution** : pas de forme imposée

→ **Nature des prestations et lieu d'exécution** :

Le présent accord cadre a pour objet de conseiller la DIECCTE pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication du programme Européen FSE 2014-2020 en :

- optimisant la stratégie existante
- déclinant cette stratégie sous forme de plans d'actions et de plans de communication dans le respect de la stratégie nationale et conformément aux obligations européennes.

3. PROCEDURE DE PASSATION :

Appel d'offres ouvert en application des articles 25, 66 à 68 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

4. DUREE DU MARCHÉ

Le marché prend effet à compter de sa notification pour une durée de 3 ans.

Cependant, le pouvoir adjudicateur pourra, trois (3) mois avant l'achèvement de chaque année considérée, décider de faire cesser le marché, sans que le titulaire puisse prétendre à indemnités

5. DOCUMENTS A PRODUIRE PAR DES CANDIDATS

- Lettre de candidature ou formulaire DC1 complétée précisant le cas échéant la composition du groupement d'entreprises
- Une déclaration sur l'honneur justifiant respecter les exigences de participation aux marchés et ne pas être en situation d'interdiction de soumissionner, art. 45 à 48 ordonnance 2015-899 et respecter les exigences du code du travail, article L512 et suivants
- Une déclaration du candidat (formulaire DC2) dûment remplie complétée des renseignements suivants :

Capacités financières

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles, ou pour une entreprise de création récente, tout moyen équivalent de preuve de sa capacité financière ;

Capacités professionnelles et techniques

- une liste des services effectués au cours des 3 dernières années (montant, date, localisation, destinataire, book, modèles de campagnes et d'études menées et diagnostic réalisées) en particulier dans le domaine de la stratégie du territoire avec orientation en communication publique et marketing territoriale
- une liste des effectifs moyens annuels (des 3 dernières années) en précisant le personnel d'encadrement
- la description des matériels et équipements et notamment les matériels informatiques et logiciels

Documents constitutifs de l'offre :

Le candidat devra produire :

- l'acte d'engagement complété
- Le cadre de réponse financier (BPU/DQE)
- le CCP
- le mémoire technique faisant apparaître notamment tout élément permettant d'apprécier la valeur technique de l'offre

6. MODALITES D'ENVOI ET DE REMISE DES CANDIDATURES ET OFFRES

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté portant la mention suivante :

« Conseil en stratégie de communication »

Les offres devront être remises contre récépissé à l'adresse suivante :

DIECCTE de La Réunion

A l'attention de Mme la Directrice des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de La Réunion, représentée par Monsieur Jean-Marc CORNUAU, Chef de service FSE.

Pôle 3E – Service FSE

112, rue de la République

97 488 Saint-Denis cedex

Correspondants : Sandra DUCHER – RDC - porte 004 – Jean-Marc CORNUAU – RDC - porte 020

Par pli recommandé avec avis de réception postal, par porteur, ou remise à l'accueil contre récépissé et parvenir à destination avant la date et heure limite annoncés (du lundi au vendredi hors jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00)

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées sur la page de garde du présent règlement, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Remise des plis par voie électronique :

Le pouvoir adjudicateur accepte la transmission des offres par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr> sous la référence : **2017-ATFSECOM-01-DIECCTE974**

7. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

La date limite de réception des offres est fixée au : **17/10/2017 à 12 H 00** (GMT + 4)

8. LIEU DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation des entreprises, ainsi que les renseignements complémentaires pourront être :

- soit obtenus, après demande par courriel auprès des personnes suivantes :

M. Jean-Marc CORNUAU – Chef de service FSE – DIECCTE Réunion
Tél : 02 62 94 49 84 Mèl : 974.fse@dieccte.gouv.fr

Mme Sandra DUCHER – Chargée de mission FSE - référente communication – DIECCTE Réunion
Tél : 02 62 94 08 34 Mèl : 974.fse@dieccte.gouv.fr

- soit retirés par voie électronique à l'adresse <http://www.marches-publics.gouv.fr> sous la référence : **2017-ATFSECOM-01-DIECCTE974**

9. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures :
Garanties professionnelles et financières.
Capacités techniques.

Les critères intervenant pour le jugement de l'offre :

- **Prix : 25%**
- **Valeur technique de l'offre : 75%**
- Qualité de l'équipe projet proposé et/ou les partenaires éventuels pour mener à bien l'ensemble des missions:22%
- Qualité de l'organisation envisagée pour mener dans le respect des délais l'ensemble des tâches à exécuter : 22%
- Qualité de la note stratégique : 22%
- Délai de réalisation de l'étude stratégique : 9%

11. MODALITES DE PAIEMENTS ET DE FINANCEMENTS/ GARANTIES CAUTIONNEMENT

Délai de paiements : 30 jours à compter de la réception de la facture.

Le présent marché est financé par les crédits d'assistance technique du Fond Social Européen au titre de l'objectif spécifique n° 4 « renforcer la capacité administrative des services en terme de gestion des programmes ». Le financement concerné correspond au volet régional du Programme Opérationnel FSE Réunion 2014-2020 au titre de l'objectif « investissement pour la croissance et l'emploi » approuvé par la décision de la commission européenne n° C(2014)9813 du 12 décembre 2014.

12. PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de la Réunion
27, rue Félix Guyon
BP 2024
97488 Saint-Denis de la Réunion
Téléphone : 02 62 92 43 60 - Télécopie : 02 62 92 43 62 - Mail : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr

13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

DIECCTE
M. Jean Marc CORNUAU – Chef de service FSE
974.fse@dieccte.gouv.fr
Tél : 0262 94 49 84
Télécopie : 0262 94 08 30

14. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 14/09/2017

DATE D'ENVOI DE L'AVIS AU JOUE : 14/09/2017

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur